

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 10 novembre 2022

n° 177-22 C

Objet : RD - Décisions modificatives (DM) - DM 2 pour le budget principal et DM 1 pour les budgets mobilité, eau et assainissement

- date de convocation le 04 novembre 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi dix novembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Challes-les-Eaux, espace Belvedere, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 50

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévisse - Claudine Bonilla - Florence Bourgeois - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Alexandra Turnar
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Philippe Marin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Thierry Tournier

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 21

de Jean-François Beccu à Christelle Favetta-Sieyes - de Daniel Bouchet à Claire Plateaux - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Pierre Brun à Jimmy Bâabâa - de Michel Camoz à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Franck Morat - de Philippe Cordier à Aloïs Chassot - de Sandra Ferrari à Dominique Pommat - de Alain Gaget à Hélène Jacquemin - de Laïla Karoui à Jean-Maurice Venturini - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Aurélie Le Meur à Marie Bénévisse - de Pascal Mithieux à Luc Berthoud - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Benoît Perrotton à Michel Dyen - de Farid Rezzak à Florence Bourgeois - de Walter Sartori à Alexandra Turnar - de Alain Thieffernat à Martine Lambert - de Céline Vernaz à Brigitte Bochaton

• conseillers excusés : 11

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Jean-Pierre Casazza - Jean-Pierre Coendoz - Maryse Fabre - Max Joly - Luc Meunier - Emilio Pla Diaz - Damien Regairaz - Bruno Stellan - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 10 novembre 2022

délibération n° 177-22 C

objet **RD - Décisions modificatives (DM) - DM 2 pour le budget principal et DM 1 pour les budgets mobilité, eau et assainissement**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances et des moyens des services, présente les décisions modificatives pour chacun des budgets :

- DM 2 pour le budget principal,
- DM 1 pour les budgets mobilité, eau potable et assainissement.

Budget principal (général et déchets)

Investissement

Dépenses

Chapitre	B.P.	R.P.	Voté le 7/04/2022	D.M. 1 Voté le 2/06/2022	D.M.2	Budget Total.
104002 - PEM	703 448,00	-	703 448,00	200 000,00		903 448,00
104011 - CONFLUENCE LEYSSE HYERES	3 867 720,00	12 397,06	3 880 117,06	-	168 511,00	3 711 606,06
104023 - PLAN PISCINES - PISCINE DE BR	10 000,00	97 591,52	107 591,52	10 000,00		117 591,52
104034 - DERIVATION NANT PETCHI	-	-	-	-	62 993,00	62 993,00
104036 - BRAS DE DECHARGE LEYSSE	30 000,00	6 300,00	36 300,00	-	20 954,00	57 254,00
104038 - FDC CASERNES SDIS	749 827,00	-	749 827,00	-		749 827,00
16 - REMBOURSEMENT CAPITAL DETTE	12 100 000,00	-	12 100 000,00	-	12 500 000,00	24 600 000,00
204002 - PLH ANTERIEUR A 2020	6 260 852,81	33 786,00	6 294 638,81	708 029,00		5 586 609,81
204014 - SYSTEMES D'INFORMATION	685 000,00	348 591,86	1 033 591,86	-	40 000,00	1 073 591,86
204027 - RESERVE FONCIERE	16 000,00	-	16 000,00	-	55 568,00	71 568,00
204029 - AMENAGEMENTS MOBILITE	775 600,00	-	775 600,00	527 200,00		1 302 800,00
204038 - SEUILS DES COURS D'EAU	998 736,00	2 156,40	1 000 892,40	-	84 564,00	1 085 456,40
204043 - AMENAGEMENTS AUTOROUTIERS	607 000,00	114 383,56	721 383,56	-	84 000,00	637 383,56
204047 - PLH 2021/2026	-	-	-	908 029,00		908 029,00
204049 - GER BATIMENTS	1 186 265,56	175 101,86	1 361 367,42	15 181,00	42 260,00	1 418 808,42
4581... - OPERATIONS SOUS MANDAT	5 920 522,94	2 024 976,35	7 945 499,29	150 000,00	188 200,00	8 283 699,29
AUTRES CHAPITRES NON MOUVEMENTES	30 244 304,64	3 384 295,68	33 628 600,32	-	-	33 628 600,32
Total	64 155 276,95	6 199 580,29	70 354 857,24	1 102 381,00	12 742 028,00	84 199 266,24

Chapitre 16 - Remboursement des emprunts : Une enveloppe de 12 500 000 € est prévue afin de procéder aux remboursements anticipés tels que présentés dans le rapport pluriannuel de la dette présenté au Conseil communautaire du 10 novembre.

Chapitres 4581... - Opérations pour compte de tiers : Une enveloppe de 188 200 € est prévue au titre des opérations pour compte de tiers gérées par Grand Chambéry pour le compte de partenaires extérieurs. Dans le cas présent, il s'agit d'opérations de bâtiments pour le compte de CGLE. Cette somme est également inscrite en recettes. Une opération de voiries est désinscrite pour un montant de 56 000 €, ce qui expliquera le différentiel entre la somme inscrite en dépenses et celle inscrite en recettes.

Le solde d'un montant de 53 828 € correspond aux programmes/opérations nécessitant quelques ajustements consécutifs aux calendriers de déroulement des travaux.

Recettes

NIVEAU DE VOTE	BP 2022	REPORT CREDIT 2021	TOTAL BP 22 + REPORT 21 - BUDGET PRINCIPAL	D.M. 1 Voté le 2/06/2022	D.M2	BUDGET PRINCIPAL TOTAL
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 063 298,00	-	10 063 298,00			10 063 298,00
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 000 000,00	-	7 000 000,00			7 000 000,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	1 000 000,00	-	1 000 000,00			1 000 000,00
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	27 106 421,83	-	27 106 421,83	123 238,00		27 229 659,83
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	9 154 781,52	1 267 666,90	10 422 448,42	829 143,00	- 2 172,00	11 249 419,42
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 613 134,65	914 774,20	4 527 908,85		12 382 000,00	16 909 908,85
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	490 000,00	23 985,00	513 985,00			513 985,00
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 870 705,00	-	1 870 705,00			1 870 705,00
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	5 848 451,94	2 001 638,20	7 850 090,14	150 000,00	362 200,00	8 362 290,14
TOTAL COMPTABLE VOTE	66 146 792,94	4 208 064,30	70 354 857,24	1 102 381,00	12 742 028,00	84 199 266,24

Chapitre 13 - Subventions à recevoir : Ce chapitre fait l'objet d'un ajustement à la marge de – 2 172 € compte tenu des notifications reçues depuis le vote de la DM 1.

Chapitres 4582... - Opérations pour compte de tiers : Une enveloppe de 362 200 € est prévue au titre des opérations pour compte de tiers gérées par Grand Chambéry pour le compte de partenaires extérieurs. Dans le cas présent, il s'agit d'opérations en matière de logements au titre des délégations de l'Etat (118 000 €) d'une part, et de gestion de bâtiments pour le compte de CGLE d'autre part (le solde). Ce solde est également inscrit en dépenses comme expliqué précédemment.

Chapitre 16 - Emprunts : Une inscription en recettes d'un montant de 12 382 000 € est nécessaire afin d'assurer l'équilibre de la DM et le bon traitement des opérations de remboursement anticipé. Cette inscription ne se traduira pas par l'encaissement d'emprunts nouveaux qui resteront limités à la somme inscrite au budget primitif (4 527 908,85 €) et affectés au budget encapsulé déchets.

Fonctionnement

DEPENSES					RECETTES				
Chapitre	B.P Voté	D.M.1	D.M.2	Budget Total.	Chapitre	B.P Voté	D.M.1	D.M.2	Budget Total.
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	22 692 969,00	359 889,00	- 55 763,00	22 997 095,00	002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	10 500 734,17	-		10 500 734,17
012 - CHARGES DE PERSONNEL	25 337 585,00	-	248 500,00	25 586 085,00	013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	185 000,00	-	50 000,00	235 000,00
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	32 488 773,00	-	160 000,00	32 648 773,00	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 500 000,00	-		1 500 000,00
022 - DEPENSES IMPREVUES	-	-		-	70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	15 340 717,00	-	106 300,00	15 447 017,00
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 063 298,00	-		10 063 298,00	73 - IMPOTS ET TAXES	22 585 607,00	-	489 179,00	23 074 786,00
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 000 000,00	-		7 000 000,00	731 - FISCALITE LOCALE	49 909 319,00	-	231 946,00	50 141 265,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	14 237 638,00	120 000,00	67 000,00	14 424 638,00	74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	23 205 775,00	-	242 312,00	23 448 087,00
6586 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ELUS	-	-		-	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 350 214,00	1 889,00		1 352 103,00
66 - CHARGES FINANCIERES	2 310 000,00	-	720 000,00	3 030 000,00	76 - PRODUITS FINANCIERS	59 631,00	-		59 631,00
67 - CHARGES SPECIFIQUES	86 000,00	-		86 000,00	77 - PRODUITS SPECIFIQUES	80 000,00	-	20 000,00	100 000,00
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	10 500 734,17	- 478 000,00		10 022 734,17	78 - REPRISES AMORTISSEMENTS / PROVISIONS	-	-		-
Total	124 716 997,17	1 889,00	1 139 737,00	125 858 623,17	Total	124 716 997,17	1 889,00	1 139 737,00	125 858 623,17

Dépenses

Chapitre 011 - Charges générales : Le chapitre nécessite un transfert de crédits vers le chapitre 65 dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Logement d'abord ».

Chapitre 012 - Charges de personnel : Le chapitre nécessite un abondement de 248 500 € dont 130 000 € pour le budget général, 20 000 € pour le budget déchets, 60 000 € pour le budget de la régie de l'eau, 31 000 € pour la délégation cours d'eau au CISALB et 7 500 € pour le budget mobilité. Cet ajustement permet de comptabiliser la totalité des charges consécutives à la revalorisation du point d'indice et du régime indemnitaire intervenue en 2022.

Chapitre 014 - Atténuations de produits : Le chapitre nécessite un abondement de 160 000 € dans le cadre du pacte fiscal entre Grand Lac et Grand Chambéry au titre du partage de la dynamique de CFE et de CVAE entre les deux collectivités.

Chapitre 65 - Autres charges et contributions : Le chapitre des autres charges et contributions comptabilise le transfert de crédits en provenance du chapitre 011 au titre de l'AMI « Logement d'abord ».

Chapitre 66 - Intérêts des emprunts : Le chapitre nécessite un abondement afin de comptabiliser l'ensemble des indemnités de remboursement anticipé de 4 prêts conformément au rapport pluriannuel de la gestion de la dette ainsi que les ICNE (intérêts courus non échus) 2022 à calculer dans un contexte de remontée des taux.

Recettes

Chapitre 013 - Atténuations de charges : Le chapitre est ajusté à hauteur de 50 000 € afin de tenir compte de l'ensemble des remboursements intervenus depuis le début de l'année.

Chapitre 70 - Produits des services : Le chapitre est abondé de 106 300 € afin de comptabiliser d'une part les remboursements sur frais de personnel des budgets annexes (eau, mobilité pour un total de 67 500 €) et du délégataire CISALB (31 000 €), et d'autre part le produit des facturations opérées par la collectivité dans le cadre des opérations pour compte de tiers (7 800 €).

Chapitre 73 - Impôts et taxes et ses déclinaisons 731-732-735 : Cet ensemble de chapitre est abondé de 721 125 € pour les raisons suivantes :

- Produit de TVA : + 489 179 €.
 - o Budgété 2022 : +5 % par rapport à 2021.
 - o Notifié en juin 2022 : +2,89 % par rapport à 2021. Cette dernière étant provisoire, la DM 1 n'avait pas programmé d'ajustement à la baisse de la prévision initiale.
 - o Annonce du ministre des Comptes publics en octobre 2022 : +9,6 % par rapport à 2021. Cette situation favorable confirme le caractère difficilement prévisible de la TVA. En 2022 la tendance est favorable mais elle aurait pu évoluer en sens inverse.
- Produit de CFE : +131 225 €. La dynamique des bases s'est avérée supérieure aux prévisions.
- Produit de CVAE : + 120 721 €. La baisse anticipée de CVAE apparaît moins forte que prévu.
- Produit de TASCOT : - 60 000 €. Le rebond attendu en TASCOT est moins marqué qu'attendu.
- Produit de TEOM : + 40 000 €. Diverses corrections sur les bases fiscales sont intervenues par le service des impôts.

Chapitre 74 - Dotations et participations : Les notifications définitives de DGF et de compensations nécessitent quelques ajustements détaillés ci-après :

- Part forfaitaire de la DGF : + 9 634 €.
- Part compensation de la DGF : + 37 947 €. La baisse attendue est finalement moins élevée que prévu.
- Compensations à la CFE : + 195 880 €. La dynamique de cette compensation est difficile à anticiper. Le budget avait été préparé avec une certaine précaution sur cette ligne.
- Compensations à la CVAE : - 1 149 €. Il s'agit d'une correction symbolique.

Chapitre 77 - Produits exceptionnels : Il s'agit de comptabiliser les diverses corrections comptables effectuées à la demande du Trésor public sur mandats antérieurs. Les corrections s'élèvent à 20 000 €.

Budget mobilité

Investissement

Dépenses

Chapitre	B.P.	D.M.1 - 10/11/2022	R.P.	Budget Total.
001 - SOLDE INVEST REPORTE	-	-	-	-
020 - DEPENSES IMPREVUES	-	-	-	-
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	15 000,00	-	-	15 000,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	-	-	-	-
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 906 568,00	-	-	3 906 568,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	52 000,00	24 978,00	36 048,00	113 026,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 721 284,49	-	344 056,20	4 065 340,69
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	160 000,00	- 24 978,00	18 571,98	153 593,98
26 - PARTICIPATIONS CREANCES RATTAC	-	-	-	-
Total	7 854 852,49	-	398 676,18	8 253 528,67

La DM du budget annexe mobilité s'équilibre exclusivement en dépenses. Il s'agit de transférer les crédits pour une étude portant sur la mobilité (étoile ferroviaire) du **chapitre 23 - Travaux en cours** vers le **chapitre 20 - Immobilisations corporelles**.

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre	B.P.	D.M.1 - 10/11/2022	Budget Total.
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 207 971,00	-	2 207 971,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL	586 387,00	7 500,00	593 887,00
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	58 541,00	- 27 500,00	31 041,00
022 - DEPENSES IMPREVUES	-	-	-
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST	-	-	-
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	2 345 471,00	-	2 345 471,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	25 134 872,00	-	25 134 872,00
66 - CHARGES FINANCIERES	80 000,00	20 000,00	100 000,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	-
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	5 353 113,70	-	5 353 113,70
Total	35 766 355,70	-	35 766 355,70

La DM du budget annexe mobilité s'équilibre exclusivement en dépenses. Il s'agit de réduire l'enveloppe du **chapitre 014 - Atténuations de produits** (-27 500 €) afin d'abonder le **chapitre 66 des intérêts des emprunts** au titre des ICNE à constater fin 2022 (+ 20 000 €) d'une part et de régulariser le **chapitre 012 de charges de personnel** comme vu précédemment dans le budget principal (+ 7 500 €).

Budget eau potable

Investissement

Dépenses et recettes

Chapitre	B.P.	D.M.1 - 10/11/2022	R.P.	Budget Total.	Chapitre	B.P.	D.M.1 - 10/11/2022	R.P.	Budget Total.
001 - SOLDE INVEST REPORTE	1 054 872,57	-	-	1 054 872,57	001 - SOLDE INVEST REPORTE	-	-	-	-
020 - DEPENSES IMPREVUES	-	-	-	-	021 - VIREMENT SECTION EXPLOITATION	1 973 622,24	-	-	1 973 622,24
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	550 000,00	-	-	550 000,00	040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	3 950 000,00	-	-	3 950 000,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	-	-	-	-	041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	-	-	-	-
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 049 312,00	-	-	3 049 312,00	10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES	4 217 140,02	-	-	4 217 140,02
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	163 500,00	-	305 303,38	468 803,38	13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 263 801,00	-	-	1 263 801,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 017 500,00	-	414 102,77	5 431 602,77	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 911 888,76	870 000,00	4 239 157,00	9 021 045,76
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	6 319 000,00	870 000,00	2 936 281,06	10 125 281,06	23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-	254 262,76	254 262,76
4581001 - OP TIERS QUAI ROISSARD	-	-	-	-	4582001 - OP TIERS QUAI ROISSARD	-	-	-	-
4581002 - OP TIERS AV DES FRANCOIS	-	-	-	-	4582002 - OP TIERS AV DES FRANCOIS	-	-	-	-
Total	16 154 184,57	870 000,00	3 655 687,21	20 679 871,78	Total	15 316 452,02	870 000,00	4 493 419,76	20 679 871,78

Chapitre 23 - Travaux en cours : Il s'agit de comptabiliser l'ensemble des attributions de marchés intervenues en 2022 et présentant des coûts plus élevés que prévu du fait de la hausse généralisée des prix en quelques mois. Le besoin complémentaire s'établit à 870 000 € et porte sur les opérations suivantes :

- sécurisation AEP Les Déserts/Bauges (avenant et travaux supplémentaires),
- renforcement PGRE La Motte-Servolex (avenant et travaux supplémentaires).

Chapitre 16 - Emprunts : La DM est équilibrée par une inscription complémentaire d'emprunts.

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre	B.P.	D.M.1 - 10/11/2022	Budget Total.
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 984 760,00	307 000,00	4 291 760,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL	4 123 565,76	-	4 123 565,76
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 900 000,00	-	1 900 000,00
022 - DEPENSES IMPREVUES	150 000,00	100 000,00	50 000,00
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST	1 973 622,24	-	1 973 622,24
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	3 950 000,00	-	3 950 000,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	160 000,00	-	160 000,00
66 - CHARGES FINANCIERES	784 588,00	-	784 588,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	220 000,00	135 000,00	355 000,00
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	4 892 105,68	342 000,00	4 550 105,68
Total	22 138 641,68	-	22 138 641,68

La DM du budget de la régie de l'eau potable s'équilibre exclusivement en dépenses.

Chapitre 011 - Charges générales : Un abondement de 307 000 € est nécessaire pour comptabiliser le coût de la location des locaux du CTM sur une année complète (+ 77 000 €), les coûts d'interventions pour plusieurs réparations de fuites durant l'été 2022 (+ 110 000 €) ainsi que le coût d'achat d'eau à Grand Lac pour alimenter le secteur du Revard au titre des années comprises entre 2019 et 2022 (+120 000 €), la régularisation intervenant en une fois en 2022.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles : Un abondement de 135 000 € est nécessaire afin de régulariser des titres émis sur exercices antérieurs et nécessitant des corrections.

La somme de 442 000 € nécessaire à l'équilibre est prélevée sur les chapitres suivants :

- **chapitre 022 - Dépenses imprévues :** - 100 000 €,
- **chapitre 68 - Dotations et provisions :** - 342 000 €.

Budget assainissement

Investissement

Dépenses et recettes

Chapitre	B.P.	D.M.1 - 10/11/2022	R.P.	Budget Total.	Chapitre	B.P.	D.M.1 - 10/11/2022	R.P.	Budget Total.
001 - SOLDE INVEST REPORTE	8 133,29	-	-	8 133,29	001 - SOLDE INVEST REPORTE	-	-	-	-
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	1 465 000,00	-	-	1 465 000,00	021 - VIREMENT SECTION EXPLOITATION	1 905 001,75	-	-	1 905 001,75
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	-	-	-	-	040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	4 250 000,00	-	-	4 250 000,00
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	-	-	-	-
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 431 301,00	-	-	2 431 301,00	10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES	7 227 517,30	-	-	7 227 517,30
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	203 500,00	-	263 952,39	467 452,39	13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 589 000,00	-	-	1 589 000,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	500 500,00	-	583 075,32	1 083 575,32	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	954 299,25	3 020 000,00	-	3 974 299,25
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	5 298 000,00	3 020 000,00	5 406 460,80	13 724 460,80	23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-	234 104,50	234 104,50
458132 - BASSENS LES MONTs	-	-	-	-	458232 - BASSENS LES MONTs	-	-	-	-
458133 - Op tiers Chy av Desfrancois	-	-	-	-	458233 - Op tiers Chy av Desfrancois	-	-	-	-
Total	9 906 434,29	3 020 000,00	6 253 488,51	19 179 922,80	Total	15 925 818,30	3 020 000,00	234 104,50	19 179 922,80

Chapitre 23 - Travaux en cours : Il s'agit de comptabiliser l'ensemble des attributions de marchés intervenues en 2022 et présentant des coûts plus élevés que prévu du fait de la hausse généralisée des prix en quelques mois. Le besoin complémentaire s'établit à 3 020 000 € dont :

- 600 000 € au titre des avances forfaitaires sur marchés,
- 2 420 000 € portant sur les opérations suivantes :
 - o STEP de Lescheraines,
 - o injection de biogaz,
 - o vidange des digesteurs.

Chapitre 16 - Emprunts : La DM est équilibrée par une inscription complémentaire d'emprunts.

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre	B.P.	D.M.1 - 10/11/2022	Budget Total.
002 - RESULTAT FONCTION REPORTE	-	-	-
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 498 866,00	-	4 498 866,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL	4 007 065,25	-	4 007 065,25
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 000 000,00	-	1 000 000,00
022 - DEPENSES IMPREVUES	150 000,00	100 000,00	50 000,00
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST	1 905 001,75	-	1 905 001,75
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	4 250 000,00	-	4 250 000,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	325 000,00	-	325 000,00
66 - CHARGES FINANCIERES	872 118,00	-	872 118,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	252 000,00	163 000,00	415 000,00
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	4 355 830,85	63 000,00	4 292 830,85
Total	21 615 881,85	-	21 615 881,85

La DM du budget de la régie de l'assainissement s'équilibre exclusivement en dépenses.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles : Un abondement de 163 000 € est nécessaire afin de régulariser des titres émis sur exercices antérieurs et nécessitant des corrections.

La somme de 163 000 € nécessaire à l'équilibre est prélevée sur les chapitres suivants :

- **chapitre 022 – Dépenses imprévues :** - 100 000 €,
- **chapitre 68 – Dotations et provisions :** - 63 000 €.

Vu les crédits inscrits aux budgets 2022,

Vu l'avis de la commission des finances du 25 octobre 2022,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité avec 21 Abstentions :

Article 1 : approuve les décisions modificatives telles que présentées ci-dessus (DM 2 pour le budget principal et DM 1 pour tous les autres budgets).

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **177-22 C**

Objet de l'acte :	RD - Décisions modificatives (DM) - DM 2 pour le budget principal et DM 1 pour les budgets mobilité, eau et assainissement
Thème Préfecture :	7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 4 - Décisions modificatives
Date de l'acte :	22 novembre 2022
Annexe(s) :	

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20221122-lmc1H28256H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H28256H1

Date de transmission en Préfecture : 22 novembre 2022

Date de réception en Préfecture : 22 novembre 2022

Publication sur le site internet: mercredi 23 novembre 2022